

Douze nouveaux logements sociaux inaugurés à Tubize

Le bourgmestre de Tubize et président des logements sociaux du Roman Païs Michel Januth a inauguré en grande pompe les 12 nouveaux logements sociaux sortis de terre dans le quartier des Bruyères, à Tubize. L'occasion pour les autorités communales d'accueillir le nouveau ministre du Logement Pierre-Yves Dermagne.

C'est un dossier entamé en janvier 2012 qui se terminera dans les semaines à venir avec l'arrivée des premiers locataires. Les 12 nouveaux logements sociaux sont terminés et ont pu être présentés aux pouvoirs locaux et aux futurs habitants qui prendront bientôt leurs quartiers dans la nouvelle rue de Vedeà, conçue en même temps que le chantier. Vedeà, du nom d'un village roumain de 4.000 habitants « adopté » par Tubize fin des années 1980.

Une inauguration qui faisait aussi office de premier événement officiel depuis le passage de Tubize au statut de Ville wallonne. « C'est avec beaucoup de plaisir et d'honneur que nous accueillons dans notre toute jeune ville Monsieur le ministre Dermagne, s'est réjoui le bourgmestre Michel Januth. Dès le début du projet de logements sociaux, nous nous sommes imposé deux défis. Le premier était de faire sortir de terre un projet responsable et durable afin de répondre aux objectifs de développement durable imposés par la Région. Le second partait d'un constat que nous vivons au quotidien mais qui est rencontré dans un bon nombre d'immeubles d'habitat partagé, la gestion des communs. Nous nous sommes donc imposé la création et la réalisation d'un bâtiment « zéro » commun. »

Un chantier à 1,5 million

Bâtir ce nouveau lotissement a aussi eu un certain coût. « L'acquisition des terrains nous aura coûté 48.866 euros, les travaux liés aux impétrants 44.228 euros, les honoraires d'architecte 81.050 euros tandis que la construction en elle-même est chiffrée à 1.346.670 euros », affirme Michel Januth.

Une somme totale d'un peu plus de 1,5 million d'euros donc, pour quatre logements de trois chambres, quatre logements PMR de deux chambres et quatre logements deux chambres. « Les travaux ont débuté le 18 janvier 2016, et n'ont pas été de tout repos avec notamment l'effondrement des trottoirs et d'une partie de l'avenue de Mirande qui a nécessité la fermeture de la voirie pour des mesures évidentes de sécurité. »

Finalement, tous ces problèmes ont été réglés, pour le plus grand bonheur des futurs habitants qui se sont vus remettre symboliquement les clés de leurs appartements respectifs, visités en avant-première.

Le ministre Dermagne a ainsi voulu féliciter les différents acteurs du projet. « Arriver à mener à bien un tel projet n'est jamais facile et je tiens à mettre en avant toute la détermination et la pugnacité de Michel Januth qui a travaillé en réseau tout au long du dossier, mais aussi s'entourer exclusivement d'entreprises wallonnes. Il faut parfois se montrer chauvin, comme nos amis flamands, rigole-t-il. Cela me fait aussi plaisir d'être ici à Tubize étant donné que le dossier du passage au statut de ville était un de mes premiers dossiers après ma nomination en tant que ministre. »